



23 mars 2018

## Communiqué de presse

### Séance ordinaire du conseil municipal : des décisions importantes pour Ornans

Les membres du Conseil Municipal d'Ornans se sont réunis en séance publique le mercredi 21 mars à l'Hôtel de Ville. Parmi les 16 dossiers présentés à l'assemblée municipale, trois décisions importantes :

- **L'Hôpital Saint-Louis d'Ornans** : La Ville d'Ornans soutient financièrement le projet d'extension de l'hôpital. Le maire a diligenté une étude à Territoire 25 qui a déjà fait l'objet d'une restitution lors du Conseil municipal du 15 novembre 2017. Lors de la séance de mercredi, il a clairement été démontré le coût prohibitif (plus de 3 millions d'euros) d'une reconversion publique de ce bâtiment historique. La Ville d'Ornans va, par conséquent, verser une subvention d'investissement de 280 000 euros, selon le montant estimé par France Domaines. Par cette contribution majeure, la municipalité s'implique dans le projet d'extension de l'hôpital afin de maintenir un service public médical de proximité, tout en veillant à ce que le patrimoine, constitué par l'hôpital ancien, soit non seulement préservé, mais à terme valorisé.
- **Maison Bailly** : après plus de dix ans d'abandon, le dossier a été repris en main en 2016. Le permis a été délivré en septembre 2017 et la Ville s'engage maintenant à acquérir une partie du bâtiment pour maintenir un service public à Ornans, la Trésorerie. L'étage supérieur accueillera des logements et des bureaux. Le contrat de réservation a pu être signé avec la SARL Franceschi ce vendredi 23 mars.
- **Alstom** : la Ville apporte son soutien aux salariés d'Alstom d'Ornans en vue de garantir le maintien des emplois sur le site ornansais. La Ville a participé financièrement au déplacement des personnels qui se sont rendus récemment à Bercy.

Contact presse : [sandra.masson@ornans.fr](mailto:sandra.masson@ornans.fr) ; 03 81 62 40 30